

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE

COMMUNE DE LABEGUDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 04 AVRIL 2023

L'An deux mille vingt-trois, le mardi 04 avril à 18 heures 30 minutes, dans le lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de la Commune, s'est réuni en session ordinaire, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur PONTHER Jean-Yves, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la Convocation : 27 mars 2023

Présents : Mmes BRUNEL Isabelle, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs DURAND Gérald, GOSSE Pascal, GROS Cyril, PONTHER Jean-Yves, VERNET David, VOLLE Jean-Luc

Excusée et procuration : Mme BERNARD-MARTINEZ Nathalie à Mme DUCHAMP Cécile, M. BESSON Jonathan à M. DURAND Gérald

Secrétaire de Séance : M. GOSSE Pascal

N° 15/2023

OBJET : REFECTION TOITURE ANCIENNE ECOLE MATERNELLE

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de rénover la toiture de l'ancienne école maternelle. En effet, un toit en bon état permet de garantir la sécurité du bâtiment en évitant une éventuelle fuite ou une charpente qui prend de l'âge.

Le Maire présente au Conseil l'offre de prix de l'entreprise ZINC ELEC d'un montant de 17 597.10 € HT soit 21 116.52 € TTC, demande l'autorisation de le signer et de solliciter le fond de concours de la CCBA selon le plan de financement suivant :

Dépenses en € HT		Recettes en €		
Réfection toiture	17 597.10	CCBA	80%	14 078
		Commune	20%	3 519.10
TOTAL	17 597.10	TOTAL		17 597.10

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire :

- à signer le devis de l'entreprise ZINC ELEC pour un montant de 17 597.10 € HT
- à solliciter le fond de concours de la CCBA selon le plan de financement proposé.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme.
Le Maire,
Jean-Yves PONTHER

